

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 4427

présenté par

Mme Thillaye, Mme Mette et Mme Vignon

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« régions »,

insérer les mots :

« , en concertation avec les chambres d'agriculture départementales, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La création d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant ne peut faire l'économie de l'implication des chambres d'agriculture départementales, gage à la fois de la qualité de ce programme et de sa faisabilité, puisqu'il comporte notamment des actions de découverte de l'agriculture pour les élèves des écoles élémentaires et des offres de stage pour les élèves de collège.